



Le Saint-Siège

LETTRE DU PAPE

JEAN-PAUL II

AUX PRÊTRES

POUR LE JEUDI SAINT 1991

VÉNÉRÉS ET CHERS FRÈRES DANS LE SACERDOCE MINISTÉRIEL DU CHRIST !1. " *L'Esprit du Seigneur est sur moi* " (Lc 4,18 ; cf. Is. 61, 1). Réunis dans les cathédrales de nos diocèses, autour de l'évêque, pour la liturgie de la messe chrismale, nous écoutons ces paroles que le Christ a prononcées dans la synagogue de Nazareth. Se présentant pour la première fois devant la communauté de sa ville d'origine, Jésus lit dans le Livre du prophète Isaïe les paroles de l'annonce messianique : " L'Esprit du Seigneur est sur moi parce que le Seigneur m'a consacré par l'onction. Il m'a envoyé... " (Lc 4,18). Dans leur sens immédiat, ces paroles désignent la mission prophétique du Seigneur comme annonciateur de l'Évangile. Mais nous pouvons les appliquer à la grâce multiforme qu'il nous communique. Le renouvellement des promesses sacerdotales, le Jeudi saint, s'inscrit dans le rite de la bénédiction des saintes huiles ; celles-ci, dans plusieurs sacrements de l'Église, signifient l'onction de l'Esprit Saint, qui vient de la plénitude du Christ. L'onction de l'Esprit Saint transmet effectivement, en premier lieu, le don surnaturel de la grâce sanctifiante, par lequel l'homme est rendu, dans le Christ, participant de la nature divine et de la vie de la très sainte Trinité. Ce don est en chacun de nous la source intérieure de la vocation chrétienne et de toute vocation dans la communauté ecclésiale, Peuple de Dieu de la Nouvelle Alliance. Aussi, en ce jour, nous regardons le Christ, plénitude, source et modèle de toute vocation, notamment de la vocation au service sacerdotal comme participation particulière, en raison du caractère sacerdotal de l'Ordre, à son sacerdoce. En lui seul se trouve la plénitude de l'onction, la plénitude du don, pour tous et pour chacun : elle est inépuisable. Au seuil du Triduum pascal, alors que l'Église entière entre d'une manière singulière, par la liturgie, dans le mystère pascal du Christ, nous saisissons la profondeur de notre vocation, vocation ministérielle, qui doit être vécue à l'exemple de celle du Maître lavant les pieds de ses Apôtres, avant la dernière Cène. Au cours de ce repas, le Christ, en vertu de la plénitude du don du Père qui est en lui et qui, par lui, est accordé à l'homme, instituera le sacrement de son Corps et de son Sang sous les espèces du pain et du vin. Il confiera ce sacrement de l'Eucharistie aux Apôtres et, par eux, à l'Église pour

la suite des temps, jusqu'à sa venue définitive dans la gloire. Par la puissance de l'Esprit Saint, qui est à l'œuvre dans l'Église depuis le jour de la Pentecôte, ce sacrement, à travers la longue succession des générations sacerdotales, nous a été confié à nous aussi en l'étape actuelle de l'histoire de l'homme et du monde, devenue une fois pour toutes, dans le Christ, l'histoire du salut. Chacun de nous, chers Frères, parcourt de nouveau aujourd'hui, par la pensée et avec le cœur, son itinéraire vers le sacerdoce, puis son itinéraire dans le sacerdoce, qui est le chemin de la vie et du service, et qui nous a été tracé depuis le Cénacle. Tous, nous revivons le jour et l'heure où, après que, prosternés sur le sol du sanctuaire, nous eûmes chanté ensemble les litanies des saints, l'évêque, dans un profond silence, imposa les mains sur chacun de nous. Depuis les temps apostoliques, l'imposition des mains est le signe de la transmission de l'Esprit Saint, artisan suprême du pouvoir sacerdotal : l'autorité sacramentelle et ministérielle. Toute la liturgie du Triduum pascal nous introduit dans le mystère de Pâques, où cette autorité trouve sa source et sa nature de service et de mission. Nous pouvons ici appliquer les paroles du Livre d'Isaïe (cf. 61, 1), que Jésus a prononcées dans la synagogue de Nazareth : " l'Esprit du Seigneur est sur moi parce que le Seigneur m'a consacré par l'onction. Il m'a envoyé ".

2. *Vénérés et chers Frères*, en vous écrivant le Jeudi Saint de l'année passée, j'ai essayé d'orienter votre attention vers l'assemblée du Synode des évêques qui allait être consacrée au thème de la formation sacerdotale. L'assemblée a eu lieu en octobre dernier, et, actuellement avec le Conseil de Secrétariat général du Synode, nous préparons la publication du Document qui s'y rapporte. Cependant, avant cette publication, je voudrais déjà vous dire aujourd'hui que le Synode lui-même a été une grande grâce. Un synode est toujours une grâce pour l'Église : celle d'une mise en œuvre particulière de la collégialité de l'épiscopat de l'Église entière. Cette fois, l'expérience s'est trouvée singulièrement enrichie ; au sein de l'assemblée synodale, en effet, ont pris la parole des évêques de pays où l'Église vient à peine de sortir, pour ainsi dire, des catacombes. Autre grâce du Synode : un nouvel enrichissement de la conception du service sacerdotal dans l'Église, enrichissement à la mesure de l'époque où nous accomplissons notre mission. Cet enrichissement se traduit par une compréhension approfondie de l'essence même du sacerdoce sacramentel et donc aussi de la vie personnelle de chaque prêtre, c'est-à-dire de sa participation au mystère salvifique du Christ : "*Sacerdos alter Christus*". Cette expression montre bien combien il est nécessaire de partir du Christ pour saisir la réalité sacerdotale. C'est ainsi seulement que nous pouvons répondre pleinement à ce qu'est le prêtre, lui, qui " pris d'entre les hommes, est établi pour intervenir en faveur des hommes dans leurs relations avec Dieu " (*He 5, 1*). La dimension humaine du service sacerdotal, pour être tout à fait authentique, doit être enracinée en Dieu. En effet, par tout ce qu'il réalise " en faveur des hommes ", ce service concerne aussi " les relations avec Dieu ", dans leur très riche variété. Sans un effort pour répondre pleinement à l'" onction de l'Esprit du Seigneur " qui l'établit dans le sacerdoce ministériel, le prêtre ne peut combler les attentes que les hommes – l'Église et le monde – mettent en lui à juste titre. Tout cela est étroitement lié à la question de l'identité sacerdotale. Il est difficile de dire pour quelles raisons la perception de cette identité est devenue plus floue dans certains milieux au cours de la période postconciliaire. C'était peut-être dû à une compréhension inexacte de l'enseignement conciliaire de l'Église dans le contexte de certaines prémisses idéologiques étrangères à sa pensée ainsi

que de certaines tendances provenant des milieux culturels. Bien que ces prémisses et ces tendances continuent à se faire sentir il semble que, ces derniers temps, un changement significatif se produise dans les communautés ecclésiales elles-mêmes. Les laïcs voient l'indispensable nécessité d'avoir des prêtres pour l'authenticité de leur vie et pour leur apostolat. A son tour, cette exigence se fait remarquer et devient même pressante dans bien des cas, en fonction du manque de ministres des divins mystères ou de leur nombre insuffisant. Cela vaut aussi d'une autre manière, pour le domaine de la première évangélisation, comme le montre la récente Encyclique sur les missions. Ce besoin de prêtres, qui augmente à des degrés divers, devra aider à surmonter la crise de l'identité sacerdotale. L'expérience des dernières décennies montre toujours plus clairement combien on a besoin du prêtre dans l'Église et dans le monde : non pas du prêtre qui serait en quelque sorte "laïcisé" mais du prêtre selon l'Évangile et la riche Tradition de l'Église. L'enseignement du Concile Vatican II est l'expression et le sceau de cette Tradition dans le sens d'un renouvellement adapté ("*accommodata renovatio*"); c'est dans ce sens que sont allées les interventions des participants au dernier Synode comme celles des invités venus de diverses parties du monde pour représenter les prêtres. La reprise actuelle des vocations sacerdotales remédie en partie seulement au manque de prêtres. Même s'il s'agit d'un phénomène globalement positif, il y a encore des inégalités entre les divers secteurs de la communauté ecclésiale de par le monde. Le tableau est très différencié. A l'occasion du Synode, ce tableau a été soumis aux analyses les plus détaillées, non seulement à des fins statistiques, mais aussi sous l'angle d'un éventuel "échange de dons", autrement dit d'une aide réciproque. Cette aide s'avère indispensable quand on sait qu'en certains endroits, il y a un prêtre pour quelques centaines de fidèles et qu'en d'autres on compte un prêtre pour dix mille fidèles, voire davantage encore. Je voudrais rappeler à ce sujet certaines expressions du décret du Concile Vatican II sur le ministère et la vie des prêtres : "Le don spirituel que les prêtres ont reçu à l'ordination les prépare, non pas à une mission limitée et restreinte, mais à une mission de salut d'ampleur universelle, "jusqu'aux extrémités de la terre" (Ac 1, 8)... Les prêtres se souviendront donc qu'ils doivent avoir au cœur le souci de toutes les Églises" (*Presbyterorum ordinis*, n. 10). Le manque préoccupant de prêtres dans certaines régions rend plus actuelles que jamais ces paroles du Concile. Je souhaite que, surtout dans des diocèses au clergé plus nombreux, elles soient méditées sérieusement et mises en pratique le plus généreusement possible. En tout cas, partout, il est indispensable de prier "le Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers à sa moisson" (Mt 9, 38), de prier pour les vocations et aussi de prier pour que chaque prêtre s'épanouisse de jour en jour dans sa vocation, dans sa vie comme dans son ministère. Cet épanouissement contribue beaucoup à l'augmentation des vocations. Il s'agit simplement d'aimer son sacerdoce, d'y engager tout son être, afin que l'authentique sacerdoce ministériel devienne attrayant pour les autres. Dans la vie de chacun de nous doit pouvoir se découvrir le mystère du Christ, dans lequel le sacerdos comme alter Christus trouve son origine. 3. En prenant congé des Apôtres au Cénacle, le Christ leur a promis le Paraclet, un autre Défenseur, l'Esprit Saint, "qui procède du Père et du Fils". Il leur a dit : "C'est votre intérêt que je m'en aille, car si je ne m'en vais pas, le Défenseur ne viendra pas à vous, mais si je pars, je vous l'enverrai" (Jn 16, 7). Ces paroles mettent particulièrement en relief le rapport entre la dernière Cène et la Pentecôte. Au prix

de son " départ " par son sacrifice sur la Croix du Calvaire (avant même son " départ " vers le Père quarante jours après la Résurrection), le Christ demeure dans l'Église : il y demeure par la puissance du Paraclet, de l'Esprit Saint, qui " donne la vie " (*Jn 6,63*). C'est l'Esprit Saint qui " donne " cette vie divine, cette vie qui, dans le mystère pascal du Christ, s'est révélée plus forte que la mort, cette vie, qui dans l'histoire de l'homme, a commencé par la Résurrection du Christ. Le sacerdoce est tout entier au service de cette vie : il en témoigne par le service de la Parole, il l'engendre, il la régénère et la développe par le ministère des sacrements. Le prêtre lui-même vit avant tout de cette vie ; elle est pour lui la source la plus profonde de son épanouissement ; elle est aussi la garantie de la fécondité spirituelle de tout son ministère ! Le sacrement de l'Ordre imprime dans l'âme du prêtre un caractère particulier qui, une fois reçu, demeure en lui comme source de la grâce sacramentelle, de tous les dons et charismes liés à la vocation au service sacerdotal dans l'Église. La liturgie du Jeudi saint est dans l'année un moment particulier où nous pouvons et devons renouveler et raviver en nous la grâce sacramentelle du sacerdoce. Nous le faisons en union avec l'évêque et tout son presbyterium, en ayant devant les yeux la réalité mystérieuse du Cénacle, celle du Jeudi saint et celle du jour de la Pentecôte. En entrant dans la profondeur divine du sacrifice du Christ, nous nous ouvrons en même temps à l'Esprit Saint Paraclet, qui nous est donné pour nous faire participer d'une manière spéciale à l'unique sacerdoce du Christ, prêtre éternel. C'est par l'Esprit Saint que nous pouvons agir " *in persona Christi* " dans la célébration de l'Eucharistie et dans l'accomplissement de tout le ministère sacramentel en vue du salut d'autrui. Le témoignage que nous rendons au Christ est souvent très imparfait et très insuffisant. Notre réconfort c'est l'assurance que c'est avant tout l'Esprit de vérité qui rend témoignage au Christ (cf. *Jn 15, 26*). Puisse notre témoignage d'hommes s'ouvrir surtout à son témoignage ! Car il " sonde les profondeurs de Dieu " (cf. *1 Co 2, 10*) et lui seul peut mettre ces " profondeurs ", ces " grandes œuvres de Dieu " (cf. *Ac 2, 11*), à la portée des esprits et des cœurs de ceux vers qui nous sommes envoyés comme serviteurs de l'Évangile du salut. Plus nous sentons que notre mission nous dépasse, plus nous devons nous ouvrir à l'action de l'Esprit Saint, surtout lorsque la résistance des esprits et des cœurs, la résistance d'une civilisation qui s'est formée sous l'influence de l'" esprit du monde " (cf. *1 Co 2, 12*), se fait sentir d'une manière particulièrement forte. " L'Esprit vient au secours de notre faiblesse... Il intercède pour nous en des gémissements ineffables " (*Rm 8 26*). En dépit de la résistance des esprits, des cœurs et d'une civilisation imprégnée de l'" esprit du monde ", demeure néanmoins dans toute la création l'"attente " dont parle l'Apôtre dans la Lettre aux Romains : " Toute la création jusqu'à ce jour gémit en travail d'enfantement " (*8,22*), " pour entrer dans la liberté de la gloire des enfants de Dieu " (*8, 21*). Que cette vision de saint Paul soit toujours présente à notre esprit sacerdotal et qu'elle nous soutienne dans notre vie et notre service ! Nous comprendrons mieux alors pourquoi le prêtre est nécessaire au monde et aux hommes. 4. " *L'Esprit du Seigneur est sur moi* ". Avant d'avoir en main le texte de l'exhortation post-synodale sur le thème de la formation sacerdotale, vous voudrez bien recevoir, vénérés et chers Frères dans le sacerdoce ministériel, cette lettre du Jeudi saint. Qu'elle soit le signe et l'expression de la communion qui nous rassemble tous, évêques, prêtres et diacres par le lien du sacrement ! Qu'elle vous aide à suivre, dans la puissance de l'Esprit Saint, Jésus-Christ, " le chef de notre foi, qui la mène à la perfection " (*He*

12,2) ! Avec ma bénédiction apostolique. *Du Vatican le 10 mars 1991, quatrième dimanche de Carême, en la treizième année de mon pontificat.* **IOANNES PAULUS II**

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana